AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(Tél. 72-58-72)

(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.

C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL

25 francs

N° 89 - MAI 1967/15

Ministère de l'Agriculture

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES

Ecole Nationale Supérieure Agronomique de MONTPELLIER

Montpellier, le 5 Mai 1967

NOTE : 4

GELEES DE PRINTEMPS

De graves gelées se sont produites dans les vignobles du Gard, de l'Hérault et de l'Aude.

1°) Lorsque tout est brûlé - inflorescences et feuilles - il n'y a malheureusement rien à faire, sauf ébourgeonner plus tard pour discipliner la végétation nouvelle;

2°) Lorsque seules les jeunes grappes sont détruites et que des feuilles vertes sont encore vivantes à la base du rameau, on peut intervenir pour une retaille consistant à supprimer chaque rameau à quelques millimètres de son empatement; ou bien en sectionnant le courson entre les deux yeux laissés à la taille de l'hiver dernier, et en rabattant sur sa base le rameau restant.

Dans le cas de taille longue raccourcir le long bois au-dessus des rameaux partiellement gelés.

Ebourgeonner par la suite et protéger la nouvelle végétation contre le Mildiou.

Le Directeur de la Station Régionale d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON

P255

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Directeur-gérant : L. Bouyx.